

LA CONSTRUCTION MÉTROPOLITAINE L'AFFAIRE DE SES HABITANTS ?



avec Marie-Christine Jaillet



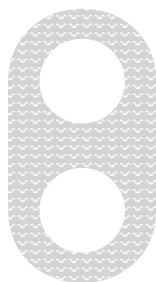
Sommaire

Explorer le rapport entre modes de vie et territoires - - - - - 3

Anne Pons, Directrice générale de l'ADEUS

Y-a-t-il une société métropolitaine ? - - - - 4

Marie-Christine Jaillet, Directrice de recherche au CNRS (LISST-cieu, Université de Toulouse 2), Présidente du Conseil de Développement de Toulouse Métropole



CYCLE : LES MODES DE VIE, MOTEURS DE RENOUVEAU DES TERRITOIRES

Traduction simultanée français/allemand

- ⇒ **La construction métropolitaine, l'affaire de ses habitants ?** - 24 septembre 2015 avec **Marie-Christine Jaillet**, Directrice de recherche au CNRS, Présidente du Conseil de Développement Toulouse Métropole
- ⇒ **La métropolisation à l'épreuve des grandes mobilités** 8 octobre 2015 avec **Stéphanie Vincent-Geslin**, Chargée de recherche au Laboratoire d'Economie des Transports, ENTPE Vaulx-en-Velin, Chercheure associée au Laboratoire de Sociologie Urbaine, EPFL Lausanne
- ⇒ **Égalité, solidarité** - 30 juin 2016 avec **François Dubet**, Sociologue, Professeur émérite à l'Université de Bordeaux, Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

Les vidéos de ces conférences sont disponibles sur :

<http://www.adeus.org/productions?ty=les-videos-de-l-adeus>

Le mot de la Directrice générale

Explorer le rapport entre modes de vie et territoire



Anne Pons

Directrice générale de l'ADEUS

Les chercheurs mettent la métropolisation au rang des phénomènes majeurs de ces cinquante dernières années, comme un pendant local du phénomène de mondialisation. Quelles évolutions majeures pour nous, habitants, acteurs de l'action publique ou privée, derrière ces mots presque galvaudés tant ils sont utilisés ? Deux cycles de conférences nous aident dans ce défrichage, le premier plutôt sous l'angle des mobilités et le deuxième sous l'angle des modes de vie, que nous initions aujourd'hui avec Marie-Christine Jaillet qui, en tant que sociologue et chercheur précurseur dans ce domaine depuis longtemps, nourrit les politiques publiques de ses réflexions et de ses écrits.

Pourquoi les modes de vie ? Nous avons souvent l'habitude de considérer qu'ils relèvent de la sphère privée, sans penser spécialement leurs évolutions et leur rapport au territoire. L'Agence, en constatant les limites de la catégorisation socioprofessionnelle – dite CSP – pour comprendre les comportements et les choix en termes d'habitat, de mobilité, d'achats, a lancé une grande enquête sur les modes de vie des Bas-Rhinois, sur la base d'une méthode du laboratoire LASUR de l'Ecole polytechnique de Lausanne, avec Vincent Kaufmann. Cette enquête nous a fait prendre la mesure des révolutions en cours, avec des ménages qui vivent non pas avec un idéal de modes de vie, mais six.

Six modes de vie très différents, voire incompatibles entre eux, représentent les pratiques de nos concitoyens. Il est vrai qu'avec quatre générations qui cohabitent et un spectre de valeurs tout-à-fait large, nos « CSP » ne nous permettaient plus d'appréhender la réalité, devenue autrement plus complexe.

C'est ce rapport entre modes de vie et territoires que nous souhaitons explorer, au-delà des notes que vous trouverez sur notre site, sous trois angles complémentaires entre eux : la question des appartenances métropolitaines, la recomposition des territoires métropolitains par les grandes mobilités et les pratiques de mise en lien et de vivre ensemble venant de la société civile.

Dans un monde fragmenté, connecté, stratifié, où l'on se regroupe volontiers par affinités – idéalement plutôt gagner un peu plus que son voisin de bureau et un peu moins que ses voisins de quartier –, quelles options de « vivre ensemble » ?

L'Eurométropole a installé son Conseil de Développement, Strasbourg est la capitale européenne de la démocratie ; ce territoire est coutumier d'expérimentations dans ce domaine, fort de son imprégnation de culture rhénane et humaniste. Cependant, force est de constater dans le même temps la vigueur donnée à l'entre soi, avec de véritables dérives de pratiques en valeurs, limitant de fait les potentiels d'échanges et leur diversité.

C'est dans ce contexte que nous avons invité Marie-Christine Jaillet, qui exerce à la fois comme chercheur avec un certain recul sur la vie du monde et est impliquée dans la vie collective, ce qui donne une grande acuité à son regard. Elle est Directrice de recherches au CNRS ; ses derniers livres sont « Diversité sociale, ségrégation urbaine, mixité », 2008 et « Contre le territoire, la bonne distance », 2009. Elle est dans les conseils scientifiques et les coordinations pour l'Université de Toulouse ou l'IHEDATE, et au même temps, elle préside le Conseil de Développement de Toulouse Métropole.

Y-a-t-il une société métropolitaine ?



Marie-Christine Jaillet

Directrice de recherche au CNRS
(LISST-cieu, Université de Toulouse 2),
Présidente du Conseil de Développement
de Toulouse Métropole

L'affirmation du fait métropolitain et sa reconnaissance institutionnelle

La reconfiguration des espaces urbains, et plus particulièrement l'extension du tissu urbain, ont obligé à raisonner l'organisation et la gouvernance urbaines à une échelle supra-communale. Parallèlement, la transformation des économies et l'entrée dans ce que l'on appelle « l'économie de la connaissance », où l'un des moteurs du développement réside dans les capacités à mobiliser la recherche et l'innovation au service du développement, a placé au cœur de l'économie les grandes villes universitaires qui concentrent l'appareil de formation et de recherche.

La récente loi MAPTAM¹ est venue reconnaître ce rôle moteur des plus grandes villes et la nécessité de conforter leurs pouvoirs, en leur attribuant un statut de métropole assorti d'un renforcement de leurs capacités d'action.

Dans le même temps où les grandes villes acquièrent ainsi une légitimité institutionnelle, on observe la montée d'un discours anti-métropolitain : la métropole, considérée comme prédatrice, aspirerait les forces vives au détriment du reste des territoires, ne redistribuant pas, mobilisant l'attention des pouvoirs publics, en laissant dans l'ombre la France « périphérique » et celle des petites et moyennes villes en état d'abandon.

1. Loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles.



Un processus de métropolisation qui n'est pas homogène

Le processus de métropolisation produit des métropoles dont les trajectoires ne sont pas identiques, pas plus que leur capacité redistributive dans leurs rapports à leur environnement, comme le montrent les travaux de Laurent Davezies et Magali Talandier sur les systèmes productivo-résidentiels². Ainsi, la métropole de Toulouse semble-t-elle, en la matière, plus « vertueuse » que celle de Grenoble. Retenons l'intérêt qu'il y a à adopter la notion de système métropolitain, qui inscrit la métropole dans des interactions avec les territoires qui l'environnent. Dans cette vision, chacun des territoires incriminés (« périphériques ») a une place et assume une fonction. Celles-ci ne sont, certes, pas toujours celles auxquelles aspirent ses leaders.

Dans un contexte politique et médiatique qui tend pour partie à construire les métropoles sur le registre de la menace, et qui a inscrit dans le paysage institutionnel de nouvelles instances **en dehors de tout processus démocratique**, quel peut être le point de vue de celles et ceux qui habitent ces métropoles ? Quel rapport peuvent-ils tisser avec elle ? Quels usages en font-ils ? Comment s'y comportent-ils ? Avant de répondre à cette question, il est utile de rappeler quelques-uns des traits qui caractérisent les sociétés contemporaines.

2. Systèmes productivo-résidentiels : interactions entre les territoires productifs et les territoires résidentiels.

Des sociétés de l'hyper individuation

Les individus que nous sommes sont soumis à une injonction qui constitue une véritable norme sociale : celle de **l'autonomie**. Elle renvoie à un processus historique de montée de l'individuation qui se traduit, entre autres conséquences, par l'exigence, pour tout individu, d'être sujet de son histoire, de réussir sa vie, de s'épanouir.

« Les gens » ont été pendant très longtemps encadrés par des systèmes de valeurs explicatifs ou interprétatifs du monde, qu'ils soient de l'ordre du religieux ou des idéologies politiques, qui donnaient du sens à leur vie et d'une certaine manière assignaient à chacun un ou des rôle(s) dans la société. Ils étaient insérés dans des groupes organisés par un principe d'autorité ou de hiérarchie, que ce soit la famille, l'usine, voire le parti ou le syndicat. Enfin, ils étaient établis, souvent durablement, dans des lieux : le quartier, la commune, le village. Cela produisait au total des individus disposant d'une place dans la société, moins choisie que dévolue par la tradition ou la simple reproduction de ce qui était leur condition familiale d'origine.

Aujourd'hui, chacun aspire à être un individu libre, affranchi des contraintes des tutelles familiales ou communautaires. Cette affirmation de l'individu comme sujet autonome structure fortement les dynamiques sociales, puisque chacun aspire à être « auteur » de sa vie.

Mais cette hyper individuation ne conduit pas l'individu à être pour autant un individu solitaire. Nous restons des êtres « sociaux », acceptant cependant de moins en moins d'être pris dans la pesanteur de relations obligées, gouvernées par la hiérarchie ou l'autorité. Les relations dans lesquelles nous nous engageons doivent nous apporter satisfaction. Ce sont donc des relations qui obéissent avant tout au principe de l'électivité, du choix. Du fait de la multiplication des offres relationnelles, qui ne dépendent plus seulement de la proximité géographique, du fait également de notre plus grande mobilité géographique et sociale, tout individu aujourd'hui peut appartenir à davantage de cercles ou de sphères de socialité (familiale, professionnelle, amicale, liées à des activités choisies). Dans le même temps, une part sans cesse croissante de ces relations se fait sans contact direct, en dehors de toute proximité physique. Le développement de ces nouvelles formes de socialité, inscrites dans des logiques réticulaires et immatérielles, constitue une tendance lourde des sociétés contemporaines. Mais si les opportunités de relations d'un même individu sont plus nombreuses, les liens qu'elles génèrent sont aussi infiniment plus ténus, n'engagent pas.

Cette montée de l'hyper individuation et le déploiement de la logique affinitaire qui l'accompagne tendent à affaiblir la perception, à l'échelle individuelle, de l'interdépendance aux autres. Or, cette perception de l'interdépendance, le fait que nous ayons partie liée aux autres parce que nous avons besoin d'eux, est au fondement de la solidarité, dès lors qu'elle n'a pas à s'appliquer seulement aux siens ou à ses proches.

Des sociétés caractérisées par une remontée de l'insécurisation sociale

Ce processus d'hyper individuation génère, à l'échelle de l'individu, une certaine insécurisation psychologique, parce que l'individu autonome est du même coup responsable de son sort, il ne peut plus imputer ses échecs à autrui. Et comme nous ne sommes jamais tout-à-fait à la hauteur de nos désirs, il y a, pour reprendre le titre d'un livre d'Alain Ehrenberg, une certaine « fatigue à être soi ».

Mais cette insécurisation individuelle est accrue par l'évolution de la société. En effet, outre le fait d'avoir à assumer notre propre destin, nous avons à apprendre à vivre dans un environnement moins stable : les transformations qui affectent les structures familiales, avec la montée de la divortialité qui se traduit par un séquençage plus grand de nos histoires de vie, celles qui affectent également le monde du travail, contribuent largement à ce sentiment d'insécurisation. Aux principes qui organisaient le travail dans le monde industriel (simplification et spécialisation des tâches ; double principe du respect de l'autorité et de la hiérarchie ; interdépendance des individus entre eux dans l'exécution des tâches, illustrée par le « principe du travail à la chaîne »), se substituent d'autres principes : complexification des tâches nécessitant une mise à niveau constante des compétences ; principe d'autonomie des individus, sommés de prendre des initiatives ; mise en concurrence ; modèle d'organisation du travail qui fonctionne moins sur la hiérarchie et l'autorité que sur des relations de travail plus horizontales,

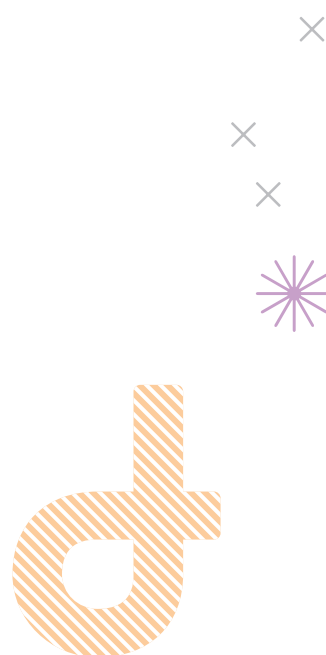


où la légitimité de la position de chacun tient à ses compétences, ce qui exige du même coup, pour ceux qui exercent des responsabilités, d'administrer en permanence la preuve de leur légitimité à le faire ; mobilisation plus grande des individus au travail, avec une exigence constante de performance, qui se traduit par l'abolition de la distance « psychique » que les individus entretenaient jusque-là par rapport au travail. Si les nouvelles technologies ont pu libérer l'homme de la pénibilité physique de certaines tâches, elles ne l'ont pas pour autant libéré du travail. Diverses enquêtes soulignent le sentiment de dégradation des conditions de travail. Elles enregistrent certes la satisfaction d'exercer plus de responsabilités et un travail plus qualifiant, mais enregistrent également une montée du stress en raison d'une intensification du travail, d'un rythme plus élevé, de délais plus impérieux, qui se traduisent, entre autres éléments, par l'invasion de la sphère privée par le travail. Cela se traduit par un accroissement de la charge mentale, avec une plus grande difficulté à maintenir une distance entre soi et le travail.

L'insécurisation tient également à la peur du déclassement social, du fait des effets de la mondialisation et de la globalisation : de nombreux salariés font aujourd'hui l'expérience du précaire : le CDI³ recule au profit de nouvelles formes de contrat plus flexibles ; 80 % des entrées sur le marché du travail se font par des CDD³ ; de nombreux salariés ont peur de perdre leur travail du fait des délocalisations, du fait de la concurrence des travailleurs étrangers. Plus largement, de nouvelles peurs s'expriment, dont celle de voir son identité s'affaiblir dans la confrontation à d'autres systèmes de valeurs et à d'autres cultures.

La conséquence de cette insécurisation croissante, c'est celle d'une demande forte de réassurance sociale, à l'heure où la robustesse des dispositifs de sécurisation sociale, construits en France par un État social protecteur, semblent se fragiliser ou être remis en question par certains.

3. CDI : contrat à durée indéterminée ; CDD : contrat à durée déterminée.



Une ville qui s'organise de plus en plus sur un principe d'appariement affinitaire

La conjugaison de ces éléments (individuation, insécurisation et demande de réassurance) se traduit dans la ville par le déploiement d'une logique d'appariement électif facilitée par le développement d'une compétence à l'automobilité. La mobilité est devenue un attribut indispensable. Elle permet de s'affranchir des contraintes qui avaient organisé la ville : contrainte de la proximité, de la cohabitation. Elle facilite l'adoption de comportements résidentiels affinitaires : chacun peut aujourd'hui choisir d'aller habiter là où il veut, avec qui il veut. Elle permet de se déplacer à son rythme, quand « bon lui semble », dans un espace qui n'est pas contraint ou borné par les limites communales et d'accéder ainsi à une offre de services ou d'équipements plus diversifiée, localisée sur un territoire plus vaste et dont l'accessibilité ne se mesure pas par la distance à parcourir mais par le temps nécessaire à ce déplacement.

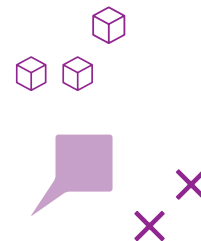
De ce fait, l'urbanisation s'organise désormais d'abord sur un mode extensif, alvéolaire, en réponse à un double principe : électif et de commodité d'usage. Chacun cherche à organiser en toute autonomie son espace de vie, à mettre les siens à l'abri des périls et des incertitudes, à maîtriser sa distance aux autres, en se protégeant du risque d'une cohabitation avec un autre trop différent de soi, en cherchant à se mettre à bonne distance de ce qui peut incarner une menace de disqualification.

Ce cadre général esquissé, revenons à la métropole.

La métropole un puissant "attracteur social"

La métropole reste un puissant « attracteur social » pour toutes les couches de la société et pas seulement pour les acteurs de l'innovation, qui constituent une nouvelle strate de l'élite urbaine, à côté des bourgeoisies libérales, industrielles et commerçantes que les phases précédentes du développement y ont sédimentées. Elle attire des diplômés venus s'y embaucher dans la diversité des emplois qu'elle offre, des plus qualifiés aux moins qualifiés. Elle attire également des chômeurs, soucieux de tirer parti d'un marché du travail dynamique. Et, dans le contexte d'une mondialisation qui s'est, entre autres, traduite par une ouverture des frontières ou une plus grande porosité de celles-ci, elle est le point de passage ou d'arrivée de migrants espérant, pour améliorer leurs conditions de vie, y trouver une place, fût-ce dans un premier temps dans ses interstices.

Ce qui fait la métropole, c'est donc bien cette diversité sociale, ce flux continu d'individus, seuls, en couple, en famille, sans repères ou disposant de contacts et de réseaux, de passage ou cherchant à s'établir. On peut s'interroger sur ce que produit le fait que ces grandes villes françaises (qui restent cependant de petite taille ou de taille moyenne à l'échelle mondiale) sont, bien plus qu'avant, inscrites dans des flux planétaires. Cette « mondialisation » les ouvre, davantage que par le passé, à l'expérience de la diversité, la confrontation à l'altérité. Cela favorise-t-il des interactions, des échanges, des métissages, ou au contraire des peurs qui se traduisent par des formes d'évitement, de protection et de retrait ?



La métropole, figure de l'hyper choix ?

La métropole peut être décrite comme une sorte de matrice génératrice d'opportunités, qui permettraient, en théorie, à chacune et chacun d'y trouver, à partir de ses aspirations et de ses projets, les ressources les plus adaptées à ses choix de vie et de s'en saisir. La métropole répondrait ainsi à la figure de l'hyper choix.

On peut émettre quelques doutes sur l'efficacité sociale de cette figure. Si elle existe, elle est loin d'être le quotidien de l'ensemble des métropolitains. Si les groupes sociaux les mieux pourvus en capital économique et social sont en capacité effective de choisir leur cadre de vie et leur mode de vie, bien d'autres, et pas seulement les plus dépourvus, y font l'expérience de fortes contraintes. Au premier rang figurent celles induites par le fonctionnement des marchés immobiliers métropolitains, marqués par un renchérissement continu à hauteur de l'attractivité et de la notoriété de la métropole, à hauteur du processus d'élitisation de sa base sociale. Il est devenu difficile aujourd'hui, pour un couple biactif avec un ou deux enfants, de trouver à se loger dans la partie agglomérée de la métropole, en ville diraient certains, dès lors qu'il cherche un logement familial adapté à son besoin d'espace et compatible avec ses revenus.

Une tripartition inégalitaire des sociétés urbaines métropolitaines

Derrière le discours qui tend à magnifier la métropole comme un univers ouvert et de liberté, où circulent des individus qui choisissent « librement » leur lieu de vie, les écoles de leurs enfants, leurs services et leurs équipements, la vie des métropolitains s'organise, pour nombre d'entre eux, dans le contexte d'une tripartition spatiale des groupes sociaux qui détermine leurs trajectoires résidentielles et leurs conditions d'accès aux aménités métropolitaines.

"L'élitisation" du centre

À côté des centres et quartiers historiques, investis par les couches de la bourgeoisie traditionnelle, les nouvelles élites métropolitaines tendent à s'approprier les espaces agglomérés encore disponibles. Anciens faubourgs ou quartiers populaires connaissent ainsi une gentrification, contribuant à renforcer la tendance à la polarisation sociale du cœur de la métropole, aux deux extrêmes du spectre social. À ces nouvelles élites la proximité de la centralité urbaine historique et ses équipements, qu'elles partagent avec la bourgeoisie traditionnelle. Citadines vivant au cœur urbain des métropoles, elles circulent également à bien d'autres échelles, hors du local, fût-il métropolitain, développant des modes de vie reposant sur une hypermobilité choisie.





« LA SOCIÉTÉ MÉTROPOLITAINE, UN CONDENSÉ DE LA MOSAÏQUE HUMAINE ET POURTANT UNE SOCIÉTÉ FRAGMENTÉE »

Photos : ADEUS et Fotolia

L'attrait de la "ville périurbaine"

Pour leur part, les classes moyennes salariées, dans la diversité de leurs statuts et positions professionnelles, et les ouvriers et employés encore inscrits dans le modèle salarial des « 30 Glorieuses », cherchent à se fabriquer un cadre de vie susceptible de contribuer à leur assurer des conditions de vie leur permettant de préserver des positions et un statut affaiblis par les recompositions en cours dans la sphère du travail et susceptible de les protéger d'un effet de « contamination » par la proximité résidentielle des pauvres. En réponse à leur insécurisation, et à hauteur de celle-ci, elles cherchent à maîtriser leur environnement résidentiel.

Le marché de l'accèsion à la propriété d'un logement familial tendant à repousser les classes moyennes hors de la ville, même lorsqu'elles sont pourvues d'un double salaire, c'est dans les espaces périurbains qu'elles trouvent à satisfaire leurs aspirations. En effet, leur départ pour le périurbain ne saurait être apprécié seulement comme une installation par défaut. Il s'explique aussi par un rejet de la ville, qui recouvre bien d'autres dimensions que celle du refus d'un environnement trop minéral et d'une demande de « nature », en particulier sa trop forte densité et ce qu'elle produit : difficultés de circulation et de stationnement, encombrements, bruits, « promiscuité » sociale ou « frottements » qui



dérangent... sans parler des « risques » que l'on est censé y encourir. Il y a une forte adaptation du périurbain aux « nouvelles » aspirations sociales : il assure le tri social et, par son couplage avec l'habitat pavillonnaire, la tranquillité sociale et la maîtrise de sa distance aux autres.

Qu'il s'agisse d'une représentation ou d'une réalité objective, l'habitat pavillonnaire périurbain, plus que toute autre forme d'habitat, leur permettrait de protéger leur famille des risques encourus par l'immersion dans un milieu de vie à la composition sociale plus aléatoire. Il leur permettrait également d'offrir à chacun de ses membres des conditions de vie propices à son épanouissement, respectueuses de l'exigence d'autonomie de chacun.

Dans le périurbain, chaque ménage, selon son statut social, son niveau de ressources, ses préférences pour un environnement citadin, rural ou campagnard, est assuré de trouver une localisation à son « goût » et sa « mesure » et de vivre dans un environnement social et avec un voisinage qui lui ressemblent, protégé d'une trop grande différence ou d'une différence qui viendrait l'inquiéter, ou qui supposerait de sa part un trop grand effort pour être surmonté : « ... la majorité des gens sont d'un niveau social quand même important... Le lotissement est tranquille... », on sait « qui sont les gens auprès de qui l'on vit », le risque d'imprévu est infime : « ... si on a acheté ici, c'est parce que les voisins sont déjà là, au moins on n'a pas de surprise » ; « ... ce serait bête de la part de la Mairie de mettre ce type de cité (de logements HLM) à côté d'un lotissement comme celui-ci..., qu'on le veuille ou non s'il y avait eu cette opération, ça aurait porté un coup... à notre tranquillité ».

Le jardin sert d'espace tampon, il permet de mettre à distance le voisin, de choisir de l'ignorer ou au contraire de le voir. Cette possibilité donnée à chacun de maîtriser ainsi sa distance à autrui est la condition nécessaire pour avoir de « bonnes relations ». Dans l'univers pavillonnaire, les relations de voisinage obéissent à un code précis : « ... tout le monde reste chez soi... » ; « ... de la courtoisie, de la politesse, des bonjours-

bonsoirs ». Car le voisin n'est pas l'ami, on ne le « fréquente » pas. La tranquillité sociale que produit le respect par le voisinage de ce code de « bonne conduite » distingue le monde de la maison individuelle et en fait toute la valeur : « ... ça permet d'avoir de bons rapports. Les bons rapports, c'est ne pas embêter et ne pas être embêtés... ». La maison individuelle apparaît bien comme le meilleur opérateur du bon équilibre entre distance et proximité.

A contrario, en appartement, le voisin est le plus souvent décrit sur un mode intrusif. On l'entend, on ne peut l'éviter. Et pourtant si nombre de pavillonnaires commencent par insister sur cette différence, dont la généralisation pourrait paraître « convenue », certains finissent par reconnaître qu'un appartement peut offrir ces mêmes qualités... La seule différence tient peut-être au fait que cette capacité à tenir à « bonne distance » apparaît comme un attribut naturel, allant de soi quand il s'agit d'un pavillon, de même que la maîtrise du voisinage, ce qui n'est pas le cas quand il s'agit d'un immeuble, où avoir de « bons » voisins (au sens où ils conviennent, sont à leur « juste » place et à la « bonne » distance) paraît tenir soit du hasard, soit de la chance, ou encore d'une sorte de combat quotidien : « ... dans un immeuble, les gens font des efforts pour ne pas se disputer... ici ce n'est pas nécessaire... ». On touche sans doute là à une dimension, sinon mythique, du moins idéologique, de l'habiter pavillonnaire. Cette « meilleure » conformation de la maison individuelle au principe d'autonomie conduit à conclure que désormais, c'est sans doute moins au monde rural qu'il emprunte ses références, qu'à celui de « la société des individus ».

Ainsi se développent, dans la « ville périurbaine », des modes de vie qui répondent aux aspirations des individus : habiter dans un environnement social « à leur image », sans pour autant en être dépendants pour ce qui est de leurs relations. Ces modes de vie se caractérisent par un abaissement des contraintes en matière de relations. Une plus grande facilité à se déplacer librement, comme un accès facilité à l'ensemble des moyens de communication disponibles,



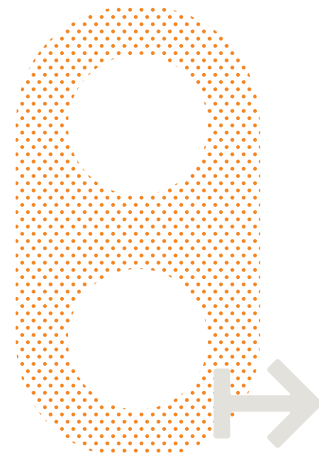
tendent à augmenter l'homophilie dans les relations. Il est possible de se tenir à « bonne » distance, physiquement et socialement, de ceux qui sont considérés comme n'étant pas suffisamment proches ou semblables. Il y a, dans cette faculté à s'extraire des « contraintes » de l'hétérophilie sociale, un danger ou un risque qui oblige à s'interroger sur ce qui peut relier dans de tels univers.

Le "ghetto", ou les interstices pour les couches sociales "perdantes ou servantes de la métropolisation"

Quant aux populations sans qualification, françaises de souche, primo arrivantes ou stigmatisées par leur origine, au chômage, ou ne connaissant du travail que les formes les plus précaires, elles ont en commun l'insécurité de leurs conditions matérielles de vie et partagent l'espoir d'améliorer leur condition en tirant profit des opportunités métropolitaines. Les effets du mécanisme de tri des populations urbaines les rejettent et confinent dans les espaces dévalorisés des banlieues HLM, que les politiques de la ville ont souvent fini par désenclaver physiquement, sans pour autant parvenir à les désenclaver socialement et économiquement. Pour autant, elles ne sont pas irrémédiablement recluses dans les territoires de relégation. Certaines circulent dans et hors de la métropole, inscrites dans des mouvements qui sont aussi les réseaux économiques et marchands de cette mondialisation « par le bas » décrite par Alain Tarrus⁴, des métropoles d'ici à celles des Suds. D'autres occupent discrètement les espaces non encore gentrifiés au cœur de la métropole, ou les « soupentes » des beaux quartiers. La métropole offre aux populations « servantes » de la nouvelle économie, comme à l'ensemble de ceux

qu'elle rejette et exclut, des espaces interstitiels qui leur permettent, mieux qu'ailleurs sans doute, de trouver à se débrouiller, dans le même temps où elle les confronte aussi de manière plus abrupte à la richesse et à la réussite, avivant frustrations, revendications et colères.

Cette vision de « la métropole vécue » peut être considérée à la fois comme étant trop statique et caricaturale, faisant précisément fi des ressources individuelles permettant de se soustraire à une condition sociale prédéterminée. Certes, l'intelligence de l'individu, ses capacités, les opportunités dont il peut bénéficier (un héritage par exemple, qui augmente sa capacité contributive en matière de loyer ou de mensualité d'accession), son histoire personnelle (par exemple son plus ou moins grand attachement à des pratiques citadines), viennent contrarier les parcours métropolitains décrits ci-dessus et autoriser des bifurcations. Si la métropole, parce qu'elle est un univers plus dense que les autres univers urbains, d'activités, de gens et donc d'interactions possibles, permet de « rebondir », elle est aussi un monde où l'échec est plus solitaire et plus abrasif. Il faut également, pour apprécier les trajectoires métropolitaines, pouvoir prendre en considération l'histoire au long cours des individus qui, selon les moments et leur « état », peuvent circuler dans les différents espaces de la métropole, de son centre quand ils sont étudiants vers ses périphéries quand ils sont en couple avec des enfants à élever, puis à nouveau vers les parties plus denses pour un épisode « en solo », suite à une séparation ou à un divorce, ou encore quand, le grand âge venant, leur automobilité se réduit.



4. Alain Tarrus : Professeur des universités émérite, membre associé LISST-Cers.

La société métropolitaine, un condensé de la mosaïque humaine et pourtant une société fragmentée

Adapté sans doute à « l'individu triomphant », capable de se mouvoir dans un monde complexe et instable, parce qu'il maîtrise les moyens pour le décoder, l'univers métropolitain s'éloigne de l'idéal démocratique et citoyen qu'a incarné la ville, même si celui-ci relève pour partie d'un mythe fondateur. S'il répond aux aspirations des « nouvelles élites circulantes », et si d'autres strates sociales finissent par s'en accommoder parce qu'elles disposent de ressources suffisantes pour s'y fabriquer un « petit monde rassurant », d'autres s'épuisent à en « grappiller les restes » : la nouvelle pauvreté, avec ou sans travail, trouve son terrain dans la métropole. Sa diversité sociale, pourtant réelle, produit moins du brassage et de la « mixité » qu'un monde socialement et territorialement fragmenté, juxtaposant ses alvéoles socialement homogènes, que ce soit à l'échelle d'un immeuble ou à celle d'un lotissement, avec une tendance qui tend à s'affirmer à l'enclosure physique pour mieux trouver à se réassurer. L'on peut comprendre que dans des sociétés de plus en plus ouvertes et incertaines, où l'insécurité des conditions de vie et de l'avenir augmente, le besoin de disposer d'un territoire-refuge où retrouver une certaine maîtrise sur le cours de sa vie et dans son rapport aux autres soit devenu une des aspirations sociales les plus partagées.

Le paradoxe de la « métropole vécue » se résume au fond à ce constat d'une diversité sociale plus grande qu'ailleurs, d'un cosmopolitisme pour certaines, qui produit moins du « frottement » ou de l'interaction qu'elle ne génère un réflexe de mise à distance ou d'évitement, à l'exception d'une partie des élites métropolitaines, qui la valorise au moins comme un fond de scène « exotique », étant par ailleurs assurée de n'avoir pas à partager leur quotidien.

La métropolisation n'est pas qu'un processus économique, elle est aussi un processus social qui vient accélérer la décomposition/recomposition de la société urbaine. Par des flux permanents d'entrées et de sorties que l'on apprécie toujours mal. Par une croissance démographique qui oblige à produire de nouveaux logements pour assurer l'accueil. Par une mobilité interne forte, qui résulte pour partie de la recherche par les ménages de conditions de logement plus adaptées à des situations qui évoluent. Par de grandes inégalités dans la capacité à se saisir des ressources métropolitaines, qui amplifient les inégalités d'origine. Par la coexistence de trajectoires de vie de plus en plus diversifiées, voire divergentes, quant au rapport avec le territoire métropolitain. Les configurations métropolitaines sont de plus en plus composites socialement : les différenciations de conditions croisent les différenciations temporelles d'ancrage ou de passage dans les territoires de la métropole. S'y superposent des strates ante-métropolitaines (ou encore villageoises) installées depuis longtemps, qui vivent la métropolisation de leur environnement comme un désagrément dont elles cherchent à se protéger ; des strates devenues métropolitaines sous contrainte, de passage, sans attache particulière, sans investissement non plus, qui cherchent simplement à profiter des avantages de la métropole ; et des strates métropolitaines « par essence », qui se veulent pleinement actrices de la métropolisation. Enfin, par des pratiques habitantes qui sont pour beaucoup d'échelle métropolitaine, qui se déploient à toutes les échelles, de celle de la proximité immédiate à celle de la grande échelle de la « plaque métropolitaine », par leur circulation et leurs usages, mais qui continuent à manifester et revendiquer un fort sentiment d'appartenance et d'attachement à leur commune ou à leur quartier. Comment dans ces conditions peut-on « faire société » dans la métropole ? Et d'ailleurs est-ce nécessaire ?



"Faire société" ?

On pourrait se contenter d'une vision libérale de la métropole, où des individus plus ou moins pourvus mobilisent des ressources pour construire leur projet de vie. Mais ce modèle a des limites. Il est profondément inégalitaire, car toutes les places ne se valent pas. L'agrégation des stratégies individuelles finit par produire des effets ségrégatifs et une absence de consentement à la solidarité, dès lors que celle-ci se traduit par des contraintes jugées inacceptables : nuisance sur son environnement de vie, cohabitation considérée comme « problématique », risque de dévalorisation de son bien... Pour qu'il y ait consentement à la solidarité, encore faut-il que les individus aient le sentiment d'avoir un destin commun. Or l'organisation archipellaire de la métropole, tant sur le plan spatial que social, contribue à fragiliser les conditions d'un possible exercice de la solidarité. Historiquement, la ville a non seulement permis à des générations successives de faire l'expérience de la liberté et de l'affranchissement des tutelles familiales ou communautaires, mais elle a également permis, dans la confrontation à l'altérité que sa densité et sa diversité sociale autorisent, sinon la fabrication d'une société par fusion ou par dépassement des différences, du moins l'émergence d'une capacité à « co-habiter » dans un même espace.

La mobilité généralisée aujourd'hui a, pour partie, levé cette contrainte de la confrontation ou de la coprésence. Dans le même temps où, avec l'essoufflement du modèle d'intégration sociale par le travail, la question sociale s'est déplacée pour partie vers la ville, faisant entrer « la ville en politique ». Là où l'État social avait en charge la protection des individus, ce sont aujourd'hui les villes et leurs élus qui sont aussi destinataires de la demande de réassurance sociale, comme si, en regard de l'incapacité relative de l'État à y répondre seul, pour des raisons à la fois financières et de recentrage de ses missions, c'était à eux que revenait la charge de pallier l'accroissement de l'insécurité sociale. Or, lorsqu'on observe les politiques urbaines développées par les collectivités locales, on constate que nombre d'entre elles sont d'abord consacrées à maximiser les atouts des métropoles et leurs avantages différentiels, pour accroître leur attractivité dans un contexte de concurrence exacerbée. Comment peuvent-elles alors concilier ces deux impératifs, dans le contexte de restriction budgétaire qui est actuellement le leur ?

Certes, en accroissant par des politiques d'offre adaptées leur niveau de compétitivité, les villes développent aussi leurs ressources, qu'il s'agisse d'emplois, de logements, de services ou d'équipements, générant ainsi davantage d'opportunités pour leurs habitants. Mais ce sont toujours les individus déjà les mieux pourvus monétairement et socialement qui accèdent aux meilleures ressources (en matière de logement, d'environnement, d'équipements). Et si les stratégies qu'elles déploient pour accroître leur attractivité réussissent, elles contribuent bien souvent à renforcer les processus d'élitisation et de valorisation, qui finissent par rendre la ville socialement plus discriminante.

Il est cependant bien difficile pour la plupart des édiles urbains d'en rester à cette seule figure. Dans le même temps où ils s'attachent à développer des stratégies visant à accroître le dynamisme économique de leur ville et donc son attractivité, ils sont dans l'obligation, par conviction ou par nécessité, de travailler à maintenir un droit à la ville pour les populations les plus modestes, développant des politiques compensatrices qui essaient par exemple de renforcer les aménités des espaces vers lesquels les mécanismes du tri urbain les rejettent : ces politiques, que l'on voit se développer un peu partout au bénéfice des quartiers « d'exclusion », visent à atténuer les inégalités urbaines.

Dans une acception assez classique, articulant à des politiques qui visent à développer « l'excellence économique » des politiques sociales compensatrices, l'action publique urbaine se focalise alors d'une part sur les élites urbaines qu'elle entend séduire, et d'autre part sur les « exclus ». Elle prête par contre moins attention aux strates sociales intermédiaires, qui ne constituent à proprement parler ni un atout ni un risque, mais qui forment pourtant l'essentiel du corps de la société urbaine et qui tendent à s'ex-urbaniser massivement sous effet de contrainte, mais aussi pour se mettre à bonne distance de la menace que fait peser la proximité des plus pauvres, a fortiori quand le risque de déclassement social pèse sur leur destinée.

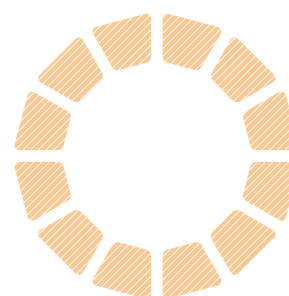


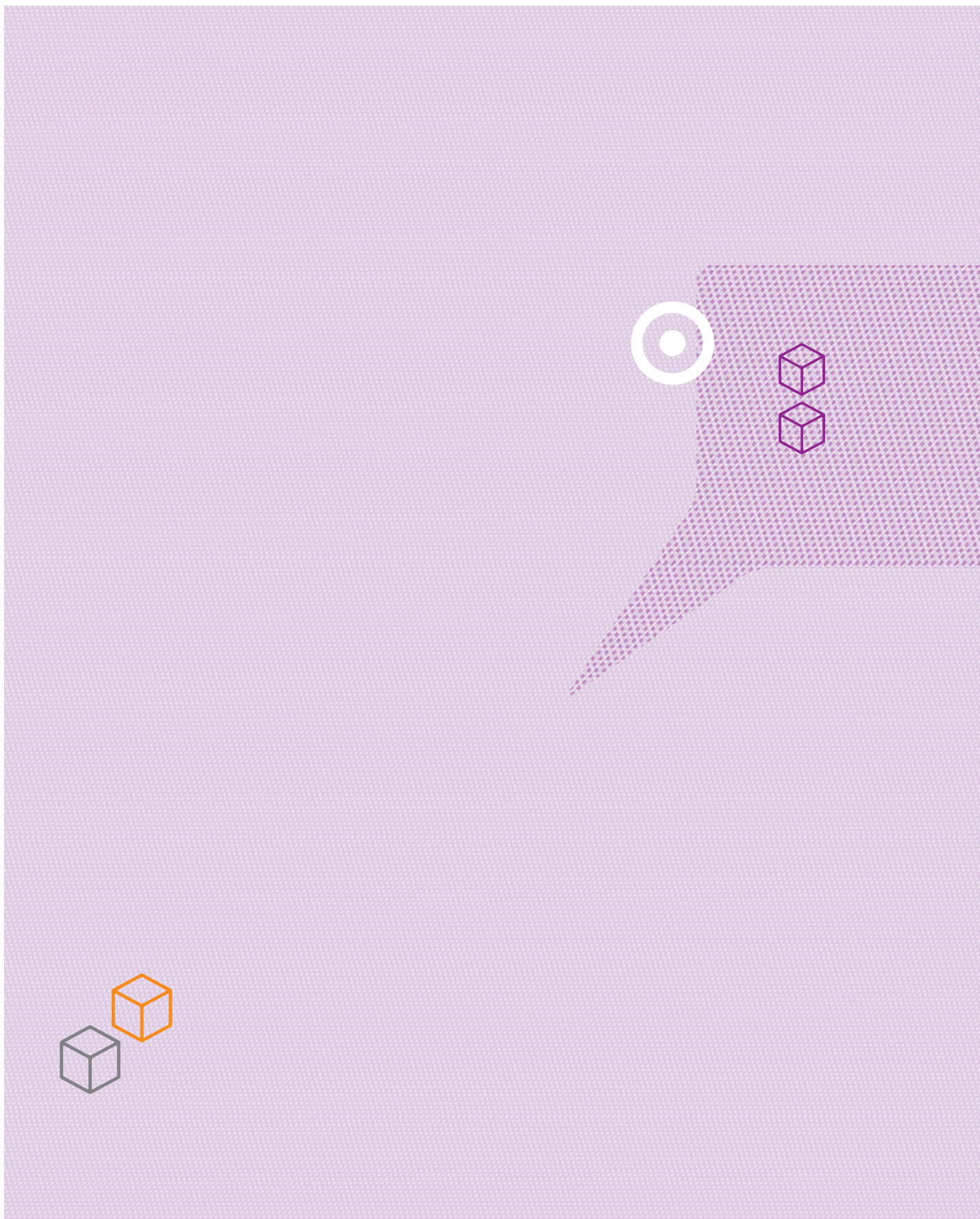
En conclusion, l'enjeu de la solidarité

Parmi les enjeux qui se dessinent pour les politiques urbaines, nous voudrions, en conclusion, revenir sur la question de la solidarité.

Alors que les métropoles se caractérisent par le renouvellement constant de leur population et le développement de stratégies d'agrégation sociale affinitaire, qu'elles soient territoriales ou réticulaires, il s'agit de lutter contre les logiques de l'entre-soi et de l'enclosure, peut-être moins par l'imposition d'une mixité résidentielle de moins en moins consentie, que par la fabrication de lieux, de moments, d'événements « communs » à l'ensemble de la société métropolitaine, qui facilitent le frottement social et permettent de faire conjointement l'expérience de la diversité et d'une commune appartenance. Cela suppose de penser la ville passante, traversée, alors que la « fabrique urbaine » repose encore sur le référentiel du quartier, fût-il un écoquartier, où l'on est supposé s'installer, rester, s'enraciner et à partir de là s'investir dans la vie locale. Cela suppose également de créer les conditions d'un consentement à l'exercice de la solidarité. Pour cela, a minima, il faut réinscrire dans une histoire commune des trajectoires de vie et des rapports à la métropole de plus en plus différenciés. Cela ne saurait être simplement de l'ordre de l'exercice de *storytelling* des communicants, ou d'un simple marketing narratif permettant à une métropole de se singulariser et d'assurer sa promotion. Il s'agit de fonder une geste métropolitaine sur un récit susceptible de créer une appartenance commune. Elle ne peut pas simplement reposer sur la riche histoire, le beau patrimoine, les hauts lieux ou les héros locaux. Elle doit aussi intégrer les ruptures, les crises, être capable de faire une place dans ce récit à toutes les strates qui composent la métropole, des plus stratégiques aux plus ordinaires.

C'est, en particulier, la condition pour solidariser la ville centre à ses périphéries. La première concentre, outre les plus riches, une grande part des ménages en difficulté sociale et doit, à ce titre, faire face aux coûts de leur prise en charge sociale. Les secondes, plutôt habitées par les classes moyennes, cherchent souvent à se tenir à distance des obligations de la solidarité. L'enjeu est bien de parvenir, malgré l'opposition de l'électorat local peu enclin à une solidarité qui aurait des effets sur son quotidien, ici et maintenant, à un partage plus équitable de la « charge sociale » : en d'autres termes il s'agit de favoriser la définition de politiques plus intégratrices, à la fois socialement et territorialement, permettant de dépasser les frilosités et égoïsmes communaux. Mais pour que le développement d'une échelle métropolitaine de la solidarité ne soit pas « investie » uniquement par des élus « de second degré », puisqu'encore issus du suffrage municipal, et ne donne pas lieu seulement à l'organisation d'une ingénierie technocratique, encore faut-il qu'il s'appuie sur une réelle pratique démocratique, permettant à ceux qui y vivent d'être associés au débat métropolitain. Pour le moment, s'ils sont, pour nombre d'entre eux, « familiers » de la métropole, ils n'en ont qu'une pratique « habitante » ou « usagère ». Certes, ils ne sont pas dépourvus de capacité d'intervention sur la scène métropolitaine par voie de pétitions, regroupements, luttes urbaines, associations, publicisations de leurs revendications. Mais il serait temps de réintroduire l'échelle métropolitaine, devenue l'échelle de référence des modes de vie, dans le jeu démocratique.





L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale**
Validation : **Yves Gendron, Directeur général adjoint**
Responsable conférences : **Cathie Allmendinger**
Équipe projet : **Cathie Allmendinger** (chef de projet),
Nathalie Griebel, Jean Isenmann, Estelle Meyer,
Sophie Monnin, Pierre Reibel, Maryline Roussette
N° projet : **PTP 2015 - 1.5.1.3** - Photos : **Jean Isenmann**
Mise en page : **Sophie Monnin**
© ADEUS - Juin 2016 - N° Issn : 2112-4167
Les publications et les actualités de l'urbanisme sont
consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org